

Procès-verbal de l'Assemblée générale du PDC Val de Bagnes

Le Châble, Espace St-Marc, le 30 janvier 2023

1. Mot de bienvenue

Baptiste Darbellay ouvre l'assemblée générale à 19h40 et souhaite la bienvenue aux membres présents. Maurice Michellod et Barbara Deléglise sont désignés scrutateurs.

2. Contrôle des présences

48 membres cotisants sont présents. 16 personnes sont excusées.

3. Rétrospective et perspectives

Baptiste évoque les événements qui ont marqué le PDC Val de Bagnes depuis la fusion des sections de Bagnes et de Vollèges alors que Malvine Moulin présente les objectifs.

Baptiste nous rappelle que le PDC est toujours majoritaire au sein du Conseil général qui compte désormais 60 membres. L'organisation du Conseil général a été définie en collaboration avec le PLR et Entremont Autrement. 3 élus PDC siègent au bureau du Conseil général.

Baptiste nous rappelle que lors des votations cantonales, les trois candidats de la section Val de Bagnes ont été élus.

Malvine nous donne les perspectives pour notre section en citant Gandhi "Soyons le changement que nous voulons voir dans le monde. "

Les bases suivantes sont mentionnées : La volonté, l'esprit d'équipe, les valeurs démocrate-chrétiennes, l'amour pour notre région, la diversité des compétences et l'agenda politique.

Notre parti devra renouveler les forces du comité, soigner les rencontres de la "famille DC", renforcer les échanges entre élu(e)s, s'adapter à l'évolution structurelle du parti, prendre un nouvel élan avec Le Centre et contribuer aux nouveaux succès DC.

Malvine termine par une citation de Simone Veil "Nous sommes responsables de ce qui nous unira demain."

4. Partie statutaire

4.1. Comptes

Louis Michaud nous donne la lecture des comptes pour les années 2020, 2021 et 2022.

La fortune du parti au 30 septembre 2022 se monte à CHF 7 753,70.

La lecture des comptes ne suscite ni questions ni commentaires.

4.2. Rapport des vérificateurs

Christophe Sempere excuse Raphaël Baillifard, absent. Il informe l'assemblée que la tenue des comptes a été vérifiée et que celle-ci est correcte. Il recommande à l'assemblée d'approuver les comptes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

4.3 Renouvellement du comité

Baptiste informe l'assemblée que la plupart des membres du comité ont démissionné. Il rappelle les engagements dans les différentes campagnes électorales, fédérales, cantonales, y compris pour la Constituante, et communales. Les membres démissionnaires sont Paul Voutaz, Louis Michaud, Yaël Abbet, Alexandre Terrettaz et Baptiste Darbellay.

Il est proposé un nouveau comité dont les membres se présentent :

- Hervé Fellay, seul membre de l'ancien comité disposé à continuer
- Julien Vaudan, président du Conseil général
- Aurore Terrettaz, active auparavant auprès du PDC de Massongex
- Emmanuel Troillet, qui précise que son engagement est dans l'objectif des élections communales de 2024
- Floriane May, excusée, ancienne membre du comité du PDC de Vollèges, est présentée par Malvine
- Malvine Moulin, domiciliée à Vollèges, ancienne membre du comité du PDC de Vollèges, active professionnellement dans le tourisme pour la destination Verbier-Val de Bagnes et députée depuis 2021.

Malvine précise que le nouveau comité va travailler dans un esprit dynamique.

Baptiste demande à l'assemblée si il y a d'autres personnes intéressées, d'autres candidats. Personne ne se propose.

Le nouveau comité est approuvé par acclamations.

Le nouveau comité décidera ultérieurement de sa présidence.

4.4 Nouvelles du Centre Valais romand

La parole est passée à Kamy May, présidente du PDC/Centre Entremont.

Elle évoque les différents changements intervenus au sein du parti.

A l'instar du PDC Suisse, le PDC Valais romand a changé de nom et s'appelle désormais Le Centre Valais romand.

Le Centre Valais romand a modifié ses statuts. Les structures des districts vont être supprimées. On enlève ainsi une couche du mille-feuilles.

Les sections du district d'Entremont et de Martigny se rapprochent.

Malvine lit ensuite un message de Joachim Rausis président du Centre Valais romand, excusé. Il recommande à la section du PDC de Val de Bagnes d'adopter le nom de Centre Val de Bagnes.

4.5 Modification des statuts

Malvine prend la parole et propose que nous adoptions l'appellation Le Centre Val de Bagnes.

La proposition ne suscite pas d'objections.

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité des membres présents.

5. Remerciements

La parole est donné à Vincent Michellod et Fabien Sauthier qui appellent sur scène les anciens élus communaux afin de leur adresser de vifs remerciements :

Eloi Rossier, président de la commune de Bagnes
Norbert Fellay, ancien conseiller communal de Bagnes
William Besse, excusé, ancien conseiller communal de Bagnes
Claude Farquet, excusé, ancien conseiller communal de Vollèges
Stéphane Roserens, ancien conseiller communal de Vollèges
Patrice Berguerand, ancien conseiller communal de Vollèges
Maurice Terrettaz, ancien juge de Vollèges
Roland Moulin, excusé, ancien vice-juge de Vollèges
Jean-Pierre Guex, ancien député au Grand Conseil

Julien Vaudan appelle les anciens conseillers généraux de la commune de Bagnes ainsi que les conseillers généraux de Val de Bagnes qui ont démissionné en cours de législature.

Ce sont ensuite les anciens membres du comité qui sont appelés sur scène.

Un présent est offert à chacune des personnes présentes.

6. Informations des élus

Malvine conduit un panel de questions-réponses avec les élus afin d'aborder leur travail et leur actualité.

Julien Vaudan explique que le Conseil général fonctionne très bien. Il relève le sérieux du travail des commissions. Il relève également que la charge de travail est importante. Il explique que les démissions enregistrées sont dues pour la plupart à des raisons professionnelles.

Vincent Michellod nous parle du master plan du tourisme. Il s'agit de regrouper, sous le même toit, les différents acteurs du tourisme. C'est une vision à 20 ans. : L'activité touristique de notre commune est diverse. Il y a Verbier, mais aussi le Haut Val de Bagnes, les nombreux villages, la région du Col des Planches, etc.

Barbara Deléglise nous parle de sa fonction de juge. Elle nous parle de son travail de médiation lors des conciliations. D'autre part, elle traite environ 80 certificats de décès par année et constate que les gens font davantage de testaments qu'auparavant.

Bruno Moulin s'exprime en tant que conseiller communal et en tant que député. En charge du dicastère des contributions, du cadastre et de la population, il nous parle notamment du vieillissement de la population, de l'augmentation du nombre de personnes du 3e et du 4e âge. Ceci a des implications sur le personnel des soins, sur les CMS. Il relève le travail des associations de bénévoles de la commune et le soutien communal à ces associations. Concernant son travail de député, il relève son implication sur la mobilité. Des subventions cantonales permettront de financer 30% des frais du trafic urbain et 50% des frais du trafic touristique.

Fabien Sauthier nous parle de l'eau et de son utilisation. L'eau est utilisée d'une part pour l'agriculture et d'autre part pour l'énergie. Face au risque de pénurie, la question se pose de savoir dans quelle mesure certaines activités devront être privilégiées par rapport à d'autres.

Kamy May, co-cheffe de groupe du Centre à la Constituante, nous donne des informations sur le travail des constituants. Le projet de la nouvelle constitution devrait être transmis au Conseil d'État en juin 2023 pour une votation populaire en mars 2024. Le groupe centriste a joué sa carte notamment sur la réforme du système judiciaire, sur la préservation de la famille et sur la définition d'une politique environnementale centriste.

Il est ensuite proposé à l'assemblée de poser des questions directement aux élus. Personne ne souhaite s'exprimer.

7. Divers

Le vin de l'apéritif est offert par Le Dahu, Claude-Alain Besse, qui est vivement remercié.

La parole est passée à l'assemblée. Personne ne souhaite s'exprimer.

En guise de mot de la fin, Malvine donne quelques dates à retenir dans nos agendas, telles que le prochain café-rencontre le 18 février au Châble et le Congrès du Centre Valais romand le 10 mars à Savièse.

Malvine clôt l'assemblée générale à 21h10.

Le Châble, le 30 janvier 2023

Rédaction du PV : Alexandre Terrettaz